

# LES DIFFÉRENTES FORMES DE DICTÉES

- **Dictée avec aides** : pendant ou après la dictée, pendant la phase de relecture, les élèves peuvent consulter divers documents : affiches collectives placées devant ou derrière eux, fiches individuelles, [ce qui permet à l'enfant de consulter son propre lexique, de confirmer des hypothèses sur des mots ou de les copier avec une chance de mémoriser une forme juste], ou d'autres outils : dictionnaires...
  - **Dictée préparée** : traitement collectif des problèmes majeurs posés par le texte, juste avant l'activité ou en différé puis dictée « habituelle ». Plusieurs « préparations » possibles : sur un ou plusieurs problèmes, schématisation des phrases, repérage des chaînes d'accord ... - Des exercices comme la reconstitution de texte, ou l'imprégnation de texte se prêtent aussi très bien à des objectifs de préparation orthographique. Ecrire le texte complet au tableau. Commenter quelques formes problématiques, les effacer au fur et à mesure, les remplacer éventuellement par un petit dessin ou idéogramme pour aider à la mémorisation de la phrase. Les enfants continuent à lire, à répéter le texte et à s'en imprégner comme si ces formes étaient écrites. A un certain moment, il ne reste plus qu'un texte avec des trous qu'on complète alors jusqu'à reconstitution du texte complet. Effacer et retrouver plusieurs fois les mots difficiles.
  - **Auto-dictée** : texte préparé en classe, collectivement avec le maître, appris individuellement à la maison et restitué sous forme individuelle.
  - **Dictée abrégée** : on prépare un texte long dont on ne donne finalement que quelques phrases.
  - **Dictée copiée avec léger différé** : il s'agit de faire la dictée d'un texte qui a été vu quelques minutes auparavant. (Il est intéressant aussi de faire copier tout simplement un texte que l'élève a sous les yeux. Consignes : le recopier, en temps limité, sans laisser une erreur)
  - **Dictée dialoguée ou commentée avec le maître** : Lecture du texte complet par le maître. Lecture de la première phrase avec ponctuation ; écriture par chaque élève ; relecture. Toutes les questions peuvent être posées au maître qui ne répond qu'indirectement par le rappel d'une procédure. Par exemple, pour « tu chantes » : « tu regardes le 'tu' » et non pas : « tu mets un s ». En fonction des pistes ouvertes, corrections éventuelles de la première phrase par chaque élève. Idem pour la deuxième phrase... etc
  - **Dictée à trous** : permet de cibler l'évaluation sur les problèmes traités (finales des mots, gestion des accords en genre et en nombre...), en excluant tout autre parasitage.
  - Dans le même ordre d'idées, mais en généralisant le procédé, proposer des textes lacunaires : caviarder ou effacer un certain nombre de mots (grammaticaux ou lexicaux) dans un texte que les enfants ne connaissent pas. L'effort porte non seulement sur l'orthographe mais aussi sur la logique du récit.
  - **Dictée à choix multiples** : cette forme de dictée que les enseignants n'aiment pas est pourtant intéressante. La forme juste a parfois été « stockée » dans la mémoire mais n'arrive pas à être récupérée. C'est ce qui arrive couramment quand on oublie le nom d'une personne. Entre trois propositions, on reconnaît instantanément le nom recherché : c'est juste un problème de récupération de la forme juste en mémoire.
  - **La cacographie** consiste à écrire un texte avec des fautes et à demander aux élèves à les retrouver et à les corriger. C'est ce qu'ils font dès qu'ils sont confrontés à la révision de leurs propres textes. Mais il n'est peut-être pas judicieux que ce soit le maître qui propose un texte qu'il aurait rendu volontairement fautif. D'autres formes de dictées sont plus opératoires.
  - **La dictée négociée** : voir fiche « dictée négociée ».
- NB : La dictée « traditionnelle » n'est pas à exclure. Il faut simplement lui donner sa place et sa fonction : elle peut intervenir en fin de séquence, en évaluation sommative de ce que les enfants ont acquis. Songer dans ce cas à étalonner la dictée pour savoir si le lexique du texte correspond au niveau de la classe : voir l'Echelle Dubois-Buyse ou Listes orthographiques de base de N.Catach. Préférer aussi les mots déjà connus des enfants ou qui peuvent être déduits de façon logique (on peut savoir écrire poirier quand on connaît pommier, prunier..) Dans la perspective d'une pédagogie différenciée, il paraît inutile et danger